



La lettre Sociétaire

Juillet 2020

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA CAISSE RÉGIONALE a adapté son organisation pendant la période de confinement tout en respectant les mesures sanitaires tant pour la protection des clients que pour les collaborateurs. Le dispositif d'écoute et d'accompagnement mis en place a permis d'assurer la continuité de tous les services de banque et d'assurance pour tous les clients.

Un taux de disponibilité de **100%** de nos DAB

100% des conseillers joignables (à distance ou en présentiel)

85% des agences ouvertes pendant le confinement



Parole de sociétaire :

"J'ai pu, pendant toute la durée du confinement, contacter l'un des 525 conseillers disponibles par téléphone et par email pour demander un report de mensualités."

ACTUALITÉS DE LA CAISSE RÉGIONALE

UN MODÈLE QUI A MONTRÉ SON UTILITÉ PENDANT LE CONFINEMENT

Le modèle mutualiste a montré son utilité et sa dynamique dans le contexte inédit du confinement en réaffirmant son engagement sociétal « Agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société » tout en maintenant le lien avec les clients du territoire.

POUR LES PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS ET ENTREPRISES

La Caisse régionale a relayé les mesures de soutien public dès l'annonce du gouvernement le 26 mars. Elle a notamment proposé massivement le « Prêt Garanti par l'Etat ». À ce jour, plus de 2 000 PGE ont été accordés et plus d'un professionnel sur 2 a souscrit à cette mesure via le Crédit Agricole. Des solutions complémentaires comme les reports d'échéances ont été également proposées, preuve de l'engagement de la Caisse régionale au service des clients et du territoire.

POUR LES PARTICULIERS

Des offres dédiées ont été proposées pour combler la perte potentielle de revenus. Par ailleurs, des facilités de paiement ont été mises en place pour faire face aux difficultés de prélèvement (report d'échéances, pauses mensualités et activation des options souples). Le plafonnement des frais de dysfonctionnement a été décidé afin de limiter la facturation pour les personnes faisant face à des difficultés de trésorerie.



Une campagne d'information multicanal a accompagné l'activité pendant toute la période du confinement. Elle proposait de privilégier l'utilisation des applications digitales et des opérations à distance.

Au total, c'est plus de 2 millions de communications qui ont été envoyées aux clients du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.



BON À SAVOIR : Depuis le 11 mai dernier, le plafond du paiement sans contact a été **rehaussé à 50€⁽¹⁾**.

Au-delà d'un certain montant cumulé de paiements sans contact consécutifs (plafonné à 150€), le terminal vous demandera d'introduire votre carte et de saisir votre code confidentiel. Cette mesure permet d'accompagner favorablement la relance de la consommation des ménages.

credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou

Contactez-nous sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou

facebook.com/ca.tourainepoitou



SOLIDARITÉ EN ACTION

TOUS UNIS POUR NOS AÎNÉS PENDANT LE CONFINEMENT

Un fonds de solidarité pour protéger et rompre l'isolement des personnes âgées

Le groupe Crédit Agricole et la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement ont débloqué 20 millions d'euros en faveur des personnes âgées pour financer des mesures de première nécessité. Ces mesures visent à les protéger et à leur permettre de garder le lien avec leurs proches. Ce dispositif participe également au soutien des soignants dans les EPHAD et les auxiliaires de vie à domicile. Le fonds de solidarité sert aussi à financer des projets et des initiatives des acteurs locaux.



Parole de sociétaire :

"Le fonds mutualiste de ma Caisse régionale a pris en charge le financement d'une machine à désinfecter les chambres pour l'Ehpad de Beaune à Ballan miré."

Pour exemple, les Caisses locales ont permis aux Fédérations Départementales des Aides à Domicile en Milieu Rural de bénéficier de 25 000€ pour l'achat d'Equipements de Protection Individuelle.

Grâce au Fonds, L'EPHAD de Beaune à Ballan Miré (37) a acquis du matériel de désinfection pour les chambres des résidents et l'EHPAD les Tournesols de Dangé (86) a bénéficié de tablettes numériques pour permettre aux résidents de communiquer avec leurs proches et réaliser des animations de groupe .

À LA RENCONTRE DES SOCIÉTAIRES

CONSERVER LE LIEN AVEC TOUS LES CLIENTS

Pour favoriser les échanges à distance pendant la période de confinement, un plan de contact a été initié par les conseillers. L'objectif était de conserver le lien avec tous les clients et particulièrement les clients fragilisés suivis par Point Passerelle.

Point Passerelle accompagne les personnes en difficultés suite à un aléa de la vie afin de leur redonner une autonomie financière.



Julia LEFERT

Administratrice de la Caisse locale de Montlouis et accompagnante bénévole Point Passerelle depuis janvier 2019

« Pendant le confinement, j'ai maintenu des échanges par téléphone avec les personnes que j'accompagne, à la fois pour rompre l'isolement de certains et maintenir la confiance dans la relation qui s'installe. J'ai vraiment eu le sentiment d'être utile et que mon appel était attendu. La période du confinement a permis de réduire certaines dépenses et modifier des comportements ou habitudes pour une meilleure gestion de budget.

Des audios ont également été organisées par le Crédit Agricole afin de partager des informations entre accompagnants. Celles-ci nous ont aussi permis d'identifier les actions d'aide à mettre en place afin d'orienter les clients pendant cette période de crise. »

Toutes ces actions ont été grandement appréciées par les clients.

Voici quelques témoignages de clients

"Une très bonne réactivité de la part de mon conseiller qui a su être à l'écoute de mes projets !"

"Accueil, écoute, disponibilité, conseils, accompagnement, efficacité, rapidité, merci pour tout ça !"

"Merci pour votre écoute et votre gentillesse. Ça fait du bien d'avoir une personne qui prend le temps de vous expliquer."

"Merci beaucoup pour votre réactivité, votre écoute ainsi que votre professionnalisme."

PRÈS DE CHEZ VOUS

LA PLATEFORME D'ENTRAIDE « J'AIME MON TERRITOIRE »

Cette plateforme a été mise en place par le Crédit Agricole pour créer du lien et de l'entraide entre voisins et les professionnels de proximité. Une opération qui connaît un vif succès avec déjà plus de 26 000 inscrits en France dont 993 en Indre-et-Loire et en Vienne.

La période de confinement a créé de nouvelles habitudes et de nouvelles formes d'échanges qu'il est important de conserver et de soutenir en ces temps de reprise économique. Pour favoriser localement la création de liens et accompagner ces nouvelles démarches au travers d'associations, de commerçants et de producteurs locaux, le Crédit Agricole a lancé début avril une plateforme collaborative d'entraide : **J'aime mon territoire by CA**.

Avec **J'aime mon territoire**, chacun peut :

- être aidé pour des tâches du quotidien (faire des courses, entretien de la maison, aide aux devoirs...).
- être un acteur de solidarité locale en proposant une aide particulière ou en répondant à une demande d'aide.
- partager des informations locales utiles et rester connecté à son territoire.

POUR VOUS INSCRIRE SUR LA PLATEFORME :
jaimemonterritoire-ca.fr

La période de déconfinement est un moment clé de relance économique. « J'AIME MON TERRITOIRE » participe à cet élan de solidarité.



VOS CAISSES LOCALES EN ACTION

Les Caisses locales ont elles aussi mis toutes leurs forces en action afin d'apporter leur soutien aux acteurs locaux.

UNE SUBVENTION POUR LE SDIS 86



La Caisse régionale, sur proposition de la Caisse locale de Vouillé, a décidé d'accorder un budget de 5 000 € pour financer des équipements en faveur de l'ensemble des casernes de sapeurs-pompiers de la Vienne. 750 équipements complets dont des combinaisons, des gants et des manchettes ont pu être acquis par le SDIS 86.

Suite à la subvention, les pompiers du SDIS 86 ont adressé un courrier de remerciement à la Caisse locale. Grâce à ces nouveaux équipements adaptés, ils ont pu assurer pleinement leurs missions.

DES VISIÈRES POUR LE CHU DE POITIERS

Mobilisée par la Caisse locale de Lusignan, la Caisse régionale a fourni une palette de supports plastiques pour la confection de visières à l'attention notamment du CHU de Poitiers. Celles-ci ont permis d'équiper les personnels soignants très mobilisés dans les services COVID.



UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE AU SERVICE DES MÉNAGES EN DIFFICULTÉS

La Caisse Locale de Neuvy - Saint Patern soutient l'association « Épisode », épicerie solidaire, installée à saint Patern Racan, qui permet aux ménages en difficulté financière d'acquérir des denrées alimentaires à prix réduit.

Merci à tous les administrateurs des 64 Caisses locales pour leur mobilisation sur les territoires. Ils ont joué pleinement leur rôle d'ambassadeur et de porte-paroles du modèle coopératif auprès des populations en remontant les projets et les difficultés du territoire.



TROPHÉES DES INITIATIVES LOCALES

Vous avez un projet ? Pour participer à la 8^{ème} édition des Trophées des Initiatives Locales, vous pouvez retirer un dossier de candidature dans une agence ou sur le site internet du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et le déposer jusqu'au 30 Septembre.

BONS PLANS SOCIÉTAIRES

LA CARTE SOCIÉTAIRE

Bien plus qu'une carte bancaire ! Lorsque vous utilisez votre carte sociétaire⁽²⁾, la Caisse régionale verse 0,01€ au Fonds mutualiste qui a distribué plus de 450 000€ d'aides en 2019. Celui-ci a notamment accompagné des associations de soutien aux demandeurs d'emplois longue durée, des clubs sportifs et des étudiants boursiers. Plus récemment, pendant la crise sanitaire, ce Fonds a financé des équipements au profit des organismes d'aide à la personne.

Vous contribuez donc, sans coût supplémentaire, au soutien et au financement des initiatives locales et régionales.

Vous n'êtes pas encore sociétaire? Vous pouvez rejoindre les 285 000 sociétaires de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou, soit près de 2 clients sur 3, pour participer à la vie économique, culturelle et associative du territoire tout en bénéficiant d'avantages locaux négociés auprès des partenaires :

- Places de concerts, de matchs, entrées dans des lieux touristiques...

Pour devenir sociétaire⁽³⁾ et bénéficier de la carte sociétaire, votre conseiller est disponible par téléphone ou par email.



Devenir sociétaire c'est être utile à votre territoire, vivre votre banque différemment et bénéficier d'avantages exclusifs.

POUR REJOINDRE LE MODÈLE MUTUALISTE : ca-tourainepoitou.fr/devenir-societaire.html

CHAQUE CLIENT A VOCATION À DEVENIR SOCIÉTAIRE

VOS AVANTAGES SOCIÉTAIRES

sur ca-tourainepoitou.fr/avantages-societaires.html
et dans l'Application **MABANQUE**.

Culture, sport, patrimoine... Il y en a pour tous !

COMMENT BÉNÉFICIER
DE MES AVANTAGES
SOCIÉTAIRES ?

C'EST SIMPLE ! IL SUFFIT
DE PRÉSENTER SA CARTE
BANCAIRE SOCIÉTAIRE
AUPRÈS DE NOS
PARTENAIRES !



EXEMPLES DE PARTENARIATS LOCAUX



CCCOD
Réduction de 3€ sur le prix
public d'entrée




CHÂTEAU DU RIVAU
Réduction de 2€
sur le prix de l'entrée

LES TROIS T
SCÈNE COOPÉRATIVE DE CHÂTELLERAULT

LES 3T CHÂTELLERAULT
Tarif abonnés pour les sociétaires
12€ au lieu de 17€



Vous pouvez nous recommander : déjà + de 6 300 clients nous ont rejoint depuis le 1^{er} janvier 2020⁽⁴⁾
je  recommandemabanque.fr

(1) Au-delà d'un montant cumulé d'achats de 50€ en mode Paiement Express Sans Contact, la saisie du code confidentiel vous est demandée par le lecteur carte. La saisie du code confidentiel peut aussi vous être demandée de manière aléatoire pour des raisons de sécurité. Ce service peut être désactivé auprès de votre Conseiller. Conditions en vigueur au 01/05/2020. Pour plus d'informations, consultez votre conseiller. (2) La carte Gold Mastercard sociétaire est une carte internationale de retrait et de paiement. Cette carte existe en Débit Immédiat et en Débit Différé. Les cartes de débit portent désormais la mention « Débit » : les cartes à débit immédiat et les cartes à autorisation systématique. Les opérations de paiement sont débitées sur le compte support de la carte dans un délai maximal de 48h. Les cartes à débit différé portent désormais la mention « Crédit ». Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt et sont prélevées mensuellement sur le compte support de la carte. Prix catalogue de 120€/an au tarif en vigueur au 01/01/2020, hors bonus Gold. Le Bonus Gold du Crédit Agricole est une réduction de prix qui s'applique dès la deuxième cotisation annuelle, à raison de 0,10€ par paiement ou retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole. Une participation financière au titre de chaque cotisation reste à votre charge. Le Bonus Gold s'applique aux cartes Gold Mastercard à usage non professionnel. Vous disposez d'un délai légal de rétractation en cas de démarchage et/ou de vente à distance. (3) Pour être sociétaire, il suffit de souscrire des parts sociales au Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et être agréé par le Conseil d'Administration. Une part sociale est une valeur mobilière, déposée sur un Compte Titres Ordinaire (CTO), représentative d'une partie du capital social d'une Caisse locale territoriale ou d'une caisse locale départementale. Informations relatives aux Parts sociales : Liquidité : Les parts sociales ne font pas l'objet d'une admission sur un marché réglementé. Tout remboursement de part sociale étant soumis à autorisation du Conseil d'Administration de la Caisse locale, et leur cession soumise à l'agrément préalable du cessionnaire par le Conseil d'Administration, aucune assurance ne peut être donnée quant à leur liquidité. Le capital n'est pas garanti. Rémunération : Il n'y a pas de garantie formelle de rémunération, celle-ci dépend du résultat de la Caisse locale et de la décision de l'Assemblée générale de la Caisse locale. Les parts sociales sont rémunérées par un intérêt dont le taux est fixé chaque année par l'Assemblée Générale de la Caisse locale, dans la limite d'un plafond, au plus, égal au taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées «TMO», fixé par la loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération (plafonnement des gains). Depuis le 8 février 2016, la période de référence utilisée pour le calcul du TMO est de trois années civiles précédant la date de l'assemblée générale. Il n'y a donc pas de garantie formelle de rémunération. Pour information, les taux d'intérêt (bruts, hors prélèvements sociaux) versés au titre des 3 derniers exercices, sont les suivants : - Exercice clos le 31/12/2017 : 1,50 % - Exercice clos le 31/12/2018 : 1,75 % - Exercice clos le 31/12/2019 : 1,50 % Remboursement et négociabilité : Ils s'effectuent à leur valeur nominale augmentée des intérêts échus non versés à la date de sortie. Soumis à un agrément préalable du Conseil d'Administration de la Caisse locale, qui ne peut en tout état de cause différer le paiement au-delà de 5 ans, à compter de la sortie du sociétaire. Les remboursements de parts sociales sont soumis à l'autorisation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution des lors que le montant net des remboursements dépasse sur une année 2 % des fonds propres de base de catégorie 1. Nous attirons l'attention du souscripteur sur les facteurs de risques mentionnés dans le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers le 11/07/2019 sous le numéro 19-344 disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers : <http://www.amf-france.org> et sur le site Internet de la Caisse régionale : <https://www.ca-tourainepoitou.fr>. (4) Chiffres au 31/05/2020 CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 (www.orias.fr). Éd. 06/20. Service communication externe.